



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME
**LIGUE D'ATHLÉTISME RÉGIONALE
DU GRAND EST**



**CHALLENGE EQUIP'ATHLE BE-MI
TOUR PRINTANIER
SAMEDI 8 JUIN 2019 À OBERNAI**

ENGAGEMENT DES ÉQUIPES

Les clubs (clubs maître) sont autorisés à présenter, **une seule équipe complète par sexe/catégorie dans le Challenge Equip'Athlé. Ceci pour un bon déroulement de la compétition.**

Afin de faciliter la préparation de la compétition, nous vous remercions de nous retourner la **DEMANDE D'ENGAGEMENT DES ÉQUIPES** à l'aide du document joint pour le **20 MAI À 20H00.**

ENGAGEMENT DES ATHLÈTES

Les engagements des athlètes sont à faire sur par courriel : chez wuttman.vero@wanadoo.fr sous format excel, word ou PDF. Avec le numéro de licence, nom et prénom et les épreuves.
Pour le Dimanche 2 juin 2019 18h00. Dernier délai

L'engagement des jeunes juges est à faire par un courriel chez « wutmann.vero@wanadoo.fr » en précisant les nom et prénom, catégorie, n° licence, équipe dans laquelle il devra être affecté.

Les engagements seront clos le Dimanche 2 Juin à 18h00.

ENGAGEMENTS SUR PLACE

| Aucun engagement ne sera accepté sur place sauf pour les modifications des Equipes

QUALIFICATION POUR LA FINALE NATIONALE ET INTERRÉGIONALE

⇒ FINALE NATIONALE MIF-MIM

CHALLENGE NATIONAL EQUIP'ATHLE MINIMES LE 19 ET 20 OCTOBRE 2019 À SAINT ETIENNE

La 1^{re} équipe de la finale régionale par ligue pour les 2 catégories, liste complétée par les meilleures équipes au niveau national non qualifiées.

⇒ FINALE INTERREGIONALE GRAND-EST BEF-BEM-MIF-MIM, LE 20 OCTOBRE 2019 À ST DIZIER

Chaque Ligue peut qualifier 1 équipe par catégorie.

Pour être retenues pour la Finale Nationale ou Interrégionale, les équipes devront être classées lors du tour Printanier avec au moins 4 athlètes.

RAPPEL DU RÈGLEMENT DU CHALLENGE EQUIP'ATHLÉ

Le nombre maximal d'épreuves individuelles est de 3 par athlètes

- Une équipe se compose de 4 athlètes au minimum à 6 au maximum
- **Aucun remplacement dans les équipes n'est autorisé après le début de la compétition**
- Les athlètes disputent en plus un triathlon tel que définis pour les Pointes d'Or.
 - Triathlon BE : une course, un saut un lancer
 - Triathlon MI :
 - ✓ *Généraliste* : une course, un saut, un lancer,
 - ✓ *Technique* : 2 concours, une course
 - ✓ *Spécial* : demi-fond ou marche, un concours, une épreuve libre
- Chaque athlète peut participer, en plus de ses épreuves individuelles, au relais 4x60m ou 4x100m.
- Le nombre de participants d'un club dans une même épreuve est limité à 3
- Lancer et saut de distance : 4 essais par athlète.
 - Hauteur et perche : 8 essais maximum par athlète. Si le 8^e essai est réussi il est accordé une tentative à une hauteur supérieure jusqu'au 1^{er} échec.
- Un abandon, une disqualification ou une performance nulle dans une épreuve individuelle bénéficie d'une cotation de 1 point.
- Cotation des relais à la table,
 - Disposition particulière pour les benjamins : Une faute entraîne moins 5 points ; Deux ou trois fautes entraînent la cotation de 2 points ; Un abandon entraîne la cotation d'un point. Nota : Il est donc important de toujours enregistrer le chrono d'une équipe ayant terminé le relais (même si elle est disqualifiée).
 - Pour les minimes, le règlement FFA s'applique sans la disposition particulière précédente

JEUNES JUGES COTATION RÈGLEMENT JEUNES DES COMPÉTITIONS FFA 2019.

Chaque équipe peut présenter un jeune juge titulaire d'une licence FFA des seules catégories BE, MI ou Un jeune juge **certifié BE-MI** - ou jeune juge national (**35 pts**) régional (**25 pts**) ou départemental (**15pts**) FFA

CONFIRMATION DES ÉQUIPES

Les responsables des **équipes** sont priés de récupérer la composition de leur(s) équipe(s) auprès de la chambre d'appel. Ils doivent vérifier la composition de leur(s) équipe(s) et y apporter d'éventuelles modifications. Les listes définitives devront être déposées impérativement au plus tard à 45mn avant le début des épreuves, soit 14h00.

ATTRIBUTION DES TITRES

Les titres seront attribués, pour les équipes engagées dans le Challenge, par sexe/catégorie, uniquement à partir des résultats de la finale régionale

JURY

Le jury est convoqué par la Ligue. Il sera complété par les jeunes juges. Les chefs de jury sont invités à faire participer et donner des responsabilités aux jeunes-juges.

La Commission Alsace des Jeunes

Véronique WUTTMANN



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME

LIGUE D'ATHLÉTISME

RÉGIONALE

DU GRAND EST

CHALLENGE EQUIP'ATHLE BE-MI- TOUR PRINTANIER

SAMEDI 08 JUIN 2019- À OBERNAI



23

/08/2012

13h00	Ouverture du secrétariat - mise à disposition des compositions des équipes challenge et Mise en place du jury								
14h00	Limite du dépôt des compositions définitives des équipes engagées dans le Challenge Equip'Athlé								
		hauteur **	Longueur **	perche	triple-saut	poids	disque	javelot	marteau
14h45	Marche 2000 BEF puis BEM			BEF +MIF		3kg BEM	800gr MIF	500g BEM	2kg BEF
	Marche 3000 MIF puis MIM								
15h15	50m haies 0.84 MIM	BEF	MIF		BEM				
	50m haies 0.76 MIF								
	50m haies 0.65 BEM								
	50m haies 0.65 BEF								
	80m haies 0.76 MIF								
	100m haies 0.84 MIM								
15h35						2kg BEF	1.2kg MIM	500g MIF	3kg BEM
15h45	50m BEF puis BEM								
16h10	50m MIF puis MIM								
16h15		BEM	MIM	BEM + MIM	BEF				
16h45	100m BEF puis BEM								
	100m MIF puis MIM								
16h50						4kg MIM	600gr BEF	600gr MIM	3kg MIF
17h00	1000m BEF puis BEM								
17h15	1000m MIF puis MIM	MIM	BEF		MIF				
17h30	200m haies 0.76 MIF puis MIM					3kg MIF	1kg BEM	400gr BEF	4kg MIM
18h00	2000m MIF	MIF	BEM		MIM				
18h00	3000m MIM								
18h30	4x60m BEF-BEM-MIF-MIM								
18h40	résultats								

Lancers et sauts de distance : 4 essais par athlète.

Hauteur et perche : 8 essais maximum par athlète. Si le 8^e essai est réussi, tentative autorisée à une hauteur supérieure jusqu'au 1^{er} échec